



La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et GMF ont créé le Prix Hélioscope-GMF en 1998 pour récompenser les actions exemplaires de coopération entre les différents services ou métiers de l'hôpital au bénéfice du malade.

La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France - au Conseil duquel GMF siège en tant que membre fondateur - œuvre depuis 1989 pour améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées.

Pour GMF, l'un des principaux assureurs de particuliers en France, notamment des agents du secteur public, ce Prix illustre sa volonté d'accompagner et de s'impliquer auprès des équipes hospitalières, en s'appuyant sur des valeurs d'entraide et de solidarité humaine.

DOSSIER DE CANDIDATURE 2015

Dossier téléchargeable sur
www.vivre-gmf.fr ou sur www.fondationhopitaux.fr

*Déclouonner l'hôpital au bénéfice du malade :
quelle action avez-vous déjà réalisée ?*

Etablissement :
Adresse :
Téléphone : Mail :
Directeur de l'établissement : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Responsable du dossier : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Fonction :
Téléphone : Mail :

Date, signature et cachet du Directeur de l'établissement



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique
Mieux vivre l'hôpital,
c'est aussi guérir.

**A RETOURNER EN
DEUX EXEMPLAIRES
AVANT LE 31 MARS 2015**



RECOMMANDATIONS

IMPORTANT :
**Le PRIX HÉLIOSCOPE-GMF récompense des initiatives
qui ont déjà été concrétisées et évaluées après réalisation.**

Votre dossier devra **avoir reçu obligatoirement l'approbation du Directeur** de votre établissement. Ce formulaire de candidature devra être revêtu de son visa.

Les dossiers devront être adressés **en deux exemplaires avant le 31 mars 2015**
à la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

Les dossiers envoyés ne seront en aucun cas restitués.

Conformément au règlement du PRIX HÉLIOSCOPE-GMF, disponible auprès de la Fondation,
les dossiers non conformes ne seront pas présentés au jury.

La sélection des dossiers sera effectuée par un jury conjoint Fondation et GMF en fonction de :

- la cohérence du dossier avec l'objectif du PRIX HÉLIOSCOPE-GMF,
- la diversité des différents partenaires, services et métiers impliqués dans la réalisation,
- l'évaluation qualitative et quantitative des résultats pour le malade, ses proches et le personnel hospitalier.

Le jury se prononcera sans appel et vous serez informé de ses décisions en mai 2015.

Cinq prix seront décernés :

- 1^{er} Prix : 7 500 €
- 2^e Prix : 6 000 €
- 3^e Prix : 4 500 €
- 4^e Prix : 3 000 €
- 5^e Prix : 1 500 €

Une cérémonie de remise des Prix se déroulera à la fin du 1^{er} semestre 2015.

PRIX HÉLIOSCOPE

FONDATION HÔPITAUX DE PARIS-HÔPITAUX DE FRANCE
13, rue Scipion - 75005 Paris

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Mr Jean-Luc LEPAN, Responsable de projets

Tél. : 01 40 27 45 90 - jeanluc.lepan@fondationhopitaux.fr
www.fondationhopitaux.fr

